

ACCOUNTAUDIT

ERNST & YOUNG et Autres

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

ACCOUNTAUDIT
Immeuble Les Thiers
4, rue Piroux
54048 Nancy Cedex
S.A.S. au capital de € 103.500

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Nancy

ERNST & YOUNG et Autres
Tour Europe
20, place des Halles
B.P. B0004
67081 Strasbourg Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

DLSI

Exercice clos le 31 décembre 2013

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DLSI, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

- **Fusions simplifiées :**

Votre société a absorbé, dans le cadre de fusions simplifiées, des filiales françaises au 1^{er} janvier 2013. La note n° 6 « Fonds commercial » de l'annexe présente la liste des sociétés concernées par ces opérations ainsi que les modalités de comptabilisation des malis de fusion en résultant.

Nous avons procédé à l'appréciation des modalités retenues par votre société et vérifié, sur la base des éléments disponibles, le caractère raisonnable de leur mise en œuvre.

- **Evaluation des fonds commerciaux et titres de participation :**

Votre société détient des fonds commerciaux correspondant à des fonds de commerce acquis et des malis techniques de fusion pour une valeur nette de € 20.888.270, ainsi que des titres de participation pour un montant de € 7.590.964 inscrits à l'actif du bilan. La note n° 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe présente les principes d'évaluation de la valeur actuelle desdits actifs et l'éventuelle nécessité de constituer des provisions au cas où cette valeur serait inférieure à la valeur d'origine.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus.

En outre, nous avons revu les données prévisionnelles et les hypothèses sur lesquelles la direction s'est fondée pour déterminer le montant de la valeur actuelle de ces actifs et nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

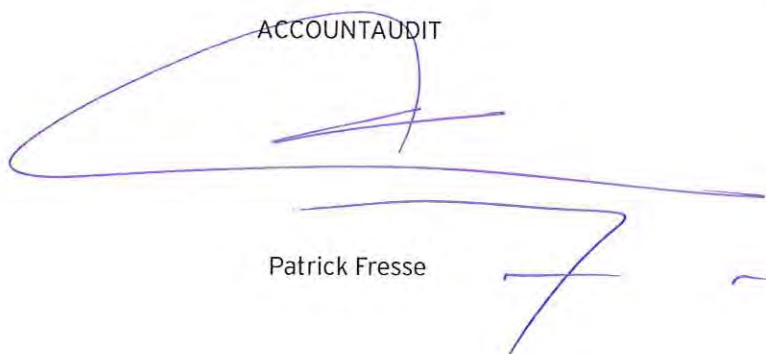
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nancy et Strasbourg, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

ACCOUNTAUDIT



Patrick Fresse

ERNST & YOUNG et Autres



Daniel Noël

BILAN-ACTIF

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Code : MDP

Arrêté à décembre 2013

	ANNEEN			ANNEEN - 1
	BRUT	AMORT/PROV	NET	
Capital souscrit non appelé	0,00		0,00	0,00
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais recherche & développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Concessions, brevets, droits	243 338,30	189 888,72	53 449,58	59 797,25
Fonds commercial (1)	20 918 720,48	30 450,00	20 888 270,48	19 436 274,44
Autres immob. incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes/immob. incorp.	0,00		0,00	0,00
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Install. techn., mat. indus.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immob. corporelles	2 754 688,74	2 160 094,82	594 593,92	664 734,16
Immobilisations en cours	170 448,24	0,00	170 448,24	0,00
Avances et acomptes	0,00		0,00	0,00
Participations	7 590 964,05	0,00	7 590 964,05	10 391 058,05
Créances rattachées à particip.	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	170 835,42	0,00	170 835,42	176 785,42
Autres immob. financières	408 487,17	0,00	408 487,17	399 769,72
TOTAL (I)	32 257 482,40	2 380 433,54	29 877 048,86	31 128 419,04
Mat. premières, approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production de biens	0,00	0,00	0,00	0,00
En cours de production services	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances, acomptes sur commandes	0,00		0,00	154 289,88
Clients & comptes rattachés (3)	29 622 771,60	181 986,73	29 440 784,87	29 342 267,68
Autres créances (3)	6 272 178,99	48 800,00	6 223 378,99	4 006 862,87
Capital souscrit non versé	0,00		0,00	0,00
Valeurs mobilières de placement	215 666,34	91 224,20	124 442,14	118 006,25
Disponibilités	538 937,63	0,00	538 937,63	521 004,68
Charges constatées d'avance (3)	457 947,62		457 947,62	193 883,47
TOTAL (II)	37 107 502,18	322 010,93	36 785 491,25	34 336 314,83
Charges à rép./ plus. exercices	0,00		0,00	0,00
Primes de remb. des obligations	0,00		0,00	0,00
Ecart de conversion actif	1 354,54		1 354,54	134 247,34
TOTAL GENERAL	69 366 339,12	2 702 444,47	66 663 894,65	65 598 981,21

BILAN-PASSIF

D.L.S.I

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Code : MDP

Arrêté à : décembre 2013

	ANNEEN	ANNEEN - 1
Capital (dont versé:	5 082 980,00	5 082 980,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 889 945,93	3 889 945,93
Ecarts de réévaluation (2)	0,00	0,00
Réserve légale (3)	508 298,00	508 298,00
Réserves statutaires ou contractuelles	0,00	0,00
Réserves réglementées (3) (4)	0,00	0,00
Autres réserves	5 406 366,07	4 933 972,28
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	3 330 782,75	1 056 936,49
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	129 171,14	134 093,39
TOTAL (I)	18 347 543,89	15 606 226,09
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)	0,00	0,00
Provisions pour risques	35 991,54	134 247,34
Provisions pour charges	204 723,32	179 307,55
TOTAL (III)	240 714,86	313 554,89
Emprunts obligataires convertibles	0,00	0,00
Autres emprunts obligataires	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès établisst de crédit (6)	16 909 920,31	19 195 683,52
Emprunts et dettes financières divers (7)	5 008 521,54	4 734 767,74
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	111 104,23	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 358,69	1 287 262,98
Dettes fiscales et sociales	24 538 329,86	23 407 866,45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	688 423,00
Autres dettes	430 608,37	365 196,54
Produits constatés d'avance (5)	27 792,90	0,00
TOTAL (IV)	48 075 635,90	49 679 200,23
Ecarts de conversion passif	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	66 663 894,65	65 598 981,21
(1) Ecart de rééval. incorporé au capital	0,00	0,00
(2) Dont Réserve spéciale de rééval. (1959)	0,00	0,00
(2) Dont Ecart de réévaluation libre	0,00	0,00
(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)	0,00	0,00
(3) Dont Réserves réglementées des plus values L.T.	0,00	0,00
(4) Dont Réserve relative à l'achat oeuvre	0,00	0,00
(5) Dettes et produits const. d'avance à -1 an	0,00	0,00
(6) Dont concours bancaires & soldes créd. bq. ccp	0,00	0,00
(7) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00

COMPTES DE RESULTAT EN LISTE

En EURO

Dossier : D.L.S.I

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

Code : MDP

Arrêté à : décembre 2013

	Année N		Année N - 1
	France	Export	
Ventes de marchandises			
Production vendue Biens			
Production vendue Services	118 364 189,83	5 734 750,64	124 098 940,47
Chiffre d'affaire net	118 364 189,83	5 734 750,64	124 098 940,47
Production Stockée			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
Reprises sur amort.prov., transferts charges			3 785 465,43
Autres produits			8 517,11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			127 892 923,01
Achats de marchandises			200 601,90
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation des stock (Mat. lères, approvis.)			
Autres achats et charges externes (3)			7 407 786,15
Impôts, taxes et versements assimilés			4 407 073,00
Salaires et traitements			85 642 870,59
Charges Sociales			25 119 443,83
Dotations aux amortissements sur immobilisations			223 664,08
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant			158 623,85
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges			1 620 330,97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			124 780 394,37
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 112 528,64
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participation (5)			549 114,09
Produit d'autres valeurs mobil. et créances d'actif (5)			
Autres intérêts et produits assimilés (5)			7 532,68
Reprises sur provisions et transferts charges			132 892,80
Différences positives de change			
Produits nets sur cession de valeurs mobilières			7,76
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			689 539,57
Dotations aux amortissements et aux provisions			4 248,75
Intérêts et charges assimilées (6)			465 635,30
Différences négatives de change			118 973,19
Charges nettes s. cession valeurs mobil. placem.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)			588 857,24
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			100 682,33
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			3 213 210,97

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE		Page
En EURO		
Exercice : 01/01/2013	Exercice de 01/01/2012 au 31/12/2013	
Code : MDP	Année : Décembre 2013	

	Année N	Année N - 1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	771 775,78	325 614,01
Produits exceptionnels sur opérations en capital	772,23	134 518,27
Reprises sur provisions et transferts charges	6 683,84	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	779 231,85	460 132,28
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	626 388,30	367 401,63
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		134 118,27
Dotations aux amortissements et aux provisions	25 415,77	44 351,78
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	651 804,07	545 871,68
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	127 427,78	(85 739,40)
PARTICIPAT.DES SALARIES AUX FRUITS DE L'EXPANS.(IX)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	9 856,00	25 263,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	129 361 694,43	135 664 155,48
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	126 030 911,68	134 607 218,99
BENEFICE	3 330 782,75	1 056 936,49
(1) Dont produits nets partiels sur oper. L.T.		
(2) Dont prod. expl. sur exerc. antérieurs		
(3) Dont crédit-bail mobilier		
(3) Dont crédit-bail immobilier		
(4) Dont charges exploitation sur exerc. antérieurs		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		

SOCIETE D.L.S.I. SA

SA AU CAPITAL DE €. 5 082 980 EUROS

SIRET 389 486 754 00283

Avenue Jean Eric Bousch CS 40163

57603 FORBACH CEDEX

ANNEXE AU BILAN

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 établis en euros et caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	:	66 663 894 €
- Total des produits du compte de résultat ...	:	129 361 694 €
- Résultat de l'exercice	:	3 330 783 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 Janvier au 31 Décembre 2013.

Les notes ou tableaux, dont un récapitulatif figure ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis en date du 31/12/2013

Par Le Directeur Financier.

INFORMATIONS
ELEMENTS DE L'ANNEXE

	N°	NOTE
I - REGLES ET METHODES COMPTABLES		01
• Méthodes d'évaluation		
• Calcul des amortissements et des provisions		
• Changements de méthode, Dérogations		
• Informations complémentaires pour donner l'image fidèle		
II - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT		
• Etat de l'actif immobilisé		02
• Etat des amortissements		03
• Etat des provisions		04
• Etat des échéances des créances et des dettes		05
• Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
• Réévaluation		NA
• Frais d'établissement		NA
• Frais de recherche appliquée et de développement.		NA
• Fonds commercial		06
• Intérêts immobilisés		NA
• Intérêts sur éléments de l'actif circulant		NA

• Avances aux dirigeants	NA
• Produits à recevoir	07
• Charges à payer	08
• Charges et produits constatés d'avance	09
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	10
• Ecart de conversion	11
• Composition du capital social	12
• Parts bénéficiaires	NA

III - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

• Crédit-bail	13
• Engagements financiers	14
• Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
• Identités des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	NA
• Liste des filiales et participations	15
• Eléments concernant les entreprises liées et les participations	16
• Capitaux propres	17
• Produits et charges Exceptionnels	18
• Variation des Impôts différés ou latents	19
• Honoraires des commissaires aux comptes	20

IV - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

NA = non applicable, NS= non significatif

ANNEXE - NOTE N° 01

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce : Article 9, 11 - décret n° 83.1020 : articles 7, 21 et 24)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation
Permanence des méthodes
Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	:	
Agencements et aménagements	:	L 10 % à 20 %
Installations techniques.....	:	L 10 %
Matériel et outillage industriels ... :		L 20 %
Matériel de transport	:	L 25 %
Mobilier et matériel de bureau	:	L 20 % à 33 1/3 %

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat et les frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité estimée à partir d'éléments de rentabilité et de flux prévisionnels de trésorerie.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes ou commissions) des titres de participations sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et amortis sur 5 ans au titre des amortissements dérogatoires. Les frais sont comptablement incorporés au coût d'entrée des titres.

Fonds de commerce :

Pour les fonds de commerce, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Lorsque les actifs testés ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendants, le plus petit groupe d'actifs incluant l'actif testé qui génère des flux de trésorerie indépendants est alors testé (unité génératrice de trésorerie).

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable, la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie générés par l'unité génératrice de trésorerie. Ces flux de trésorerie ont été déterminés sur les bases suivantes :

- le prévisionnel 2014, année de référence, établi par les commerciaux et validé par la direction,
- le résultat de l'agence sur les années passées pour estimer le % de rendement à venir
- une actualisation de 11,00% et une progression du chiffre d'affaires estimée pour les années suivant l'année de référence. Au-delà de 2017, le Groupe a appliqué un taux d'inflation de 1.5% aux projections de flux de trésorerie. Le taux d'actualisation correspond à : (coût des fonds propres soit 11.6 % x part des fonds propres soit 90 %) + (coût de la dette après impôt soit 5 % x part de la dette soit 10 %). Le coût des fonds propres correspond au taux d'intérêt de l'OAT à 10 ans, auquel s'ajoute une prime de marché actions et une prime de risque spécifique

Les tests de perte de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie. Ces dernières ont été alignées sur des regroupements d'agences par zone géographique.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Les tests de dépréciation réalisés à fin 2013 intègrent une hypothèse d'augmentation de l'activité globale de la société en 2014 de l'ordre de 2,2% en France.

Dans nos projections pour les UGT françaises, le CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et pour l'emploi) est intégré en diminution des charges de personnel à hauteur de 6 % de la masse salariale concernée conformément aux dispositions en vigueur. Ce dispositif a été appliqué pour toute la période de prévisions détaillées. Compte tenu du contexte général de diminution des charges pesant sur les entreprises, nous avons considéré que le dispositif sera

maintenu au-delà de la période des prévisions détaillées dans les mêmes proportions.

Sur la base des tests de dépréciation effectués à fin 2013, aucune unité génératrice de trésorerie ne nécessite de dépréciation de ses actifs.

Une diminution de 1% du dispositif d'allégement des charges sociales en France après 2016 entrainerait la constatation d'une perte de valeur d'environ 0,2M€.

Engagement Retraites

Le calcul de l'engagement retraite découle d'une hypothèse de calcul prenant en compte les points suivant Turn-over de 2%, une augmentation salariale moyenne de 2%, âge de la retraite 70 ans avec un taux d'actualisation de 4.5% et des charges sociales de 40%. Le calcul étant réalisé individuellement pour chaque salarié.

Créances & dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Pour les opérations de mobilisation de créances, la société, considérant qu'il s'agit d'un seul et même compte de trésorerie, comptabilise globalement ces opérations.

Information sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le CICE est comptabilisé au crédit de compte 64 « Charges de personnel » et au débit d'un compte « Impôts ». Il a été préfinancé par la BPI à hauteur de 85 %.

Opérations en devises

Si de telles opérations ont eu lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

ANNEXE - NOTE N° 02

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2054 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 03

ETAT DES AMORTISSEMENTS

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces informations sont données par le tableau 2055 N ci-joint.

ANNEXE - NOTE N° 04

ETAT DES PROVISIONS

(décret n° 83.120 : article 24)

Cette information est fournie dans le tableau 2056 N ci-joint, qui reprend les provisions pour risques et charges ainsi que les provisions pour dépréciation.

Les provisions pour risques et charges sont constituées par l'IDR et une provision pour risque de change.

Pour le calcul de l'IDR, il s'agit d'une méthode prospective avec calcul des droits au jour de la retraite ramené au prorata des droits acquis avec l'ancienneté au jour de la clôture.

Ce calcul tient compte des paramètres financiers suivants :

- âge de départ 70 ans
- turn-over 2 %
- augmentation moyenne annuelle des salaires 2 %
- taux d'actualisation 4,5 %
- charges sociales 40 %
- tableau de mortalité différent pour les hommes et les femmes (TH002 et TF0002)

ANNEXE - NOTE N° 05

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

(décret n° 83.1020 : article 24)

Ces renseignements figurent dans le tableau 2057 N ci-joint.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédits, sont notamment constitués :

- d'un montant de 9 908 K€, représentant une mobilisation de créances qui est garantie par le poste clients pour un montant de créances de 18 292 K€.
- de 4 430 K€ d'emprunts auprès des établissements bancaires. Le 2 février 2011, DLSI a souscrit un emprunt d'une durée de 5 ans et d'un montant de 7.250 k€ auprès du CIC EST et de la BPLC. A fin 2013, le capital restant dû s'élève à 3 450 k€. Cet emprunt est assorti de l'obligation de respecter des ratios financiers qui sont en cours d'adaptation avec la banque en fonction de l'arrêté des comptes consolidés. Dans cette attente, la totalité du capital restant dû a été classée en dettes courantes à fin 2013.

ANNEXE - NOTE N° 06

FONDS COMMERCIAL

(décret n° 83.1020 : article 19)

Suite aux opérations de fusion de 2011, en 2012, nous avons sortis deux fonds de commerce qui étaient dépréciés à 100 %.

En date du 2 janvier 2013, la société DLSI SA a absorbé certaines filiales avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 et les sociétés concernées sont GI-V, CH-V et MT Interim.

Suite à ces fusions, les titres des sociétés absorbées, antérieurement comptabilisés pour un montant total de 2 728 K€, ont été annulés en contrepartie des apports reçus. L'ensemble de ces annulations a dégagé un mali de fusion.

Le règlement CRC 2004-1 distingue :

· Le mali technique correspondant aux plus-values latentes sur les actifs apportés, diminués des passifs non comptabilisés ;

· Au-delà du mali technique, le solde du mali peut être représentatif d'un complément de dépréciation de la participation détenue dans la société absorbée.

L'ensemble des malis de fusion a été analysé par la société comme constituant des malis techniques.

Au 31 décembre 2013, les nouveaux fonds commerciaux inscrits à l'actif sont les suivants :
Pour GI-V 360 162 €, CH – V 323 686 € et MT Intérim 768 148 €.

Les fonds commerciaux inscrits à l'actif du bilan au 31 décembre 2013 sont les suivants :

Montants en €	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
DROIT AU BAIL REIMS	33 894	0	33 894
DROIT AU BAIL LONGWY	10 671	0	10 671
DROIT AU BAIL ROUEN	22 867	0	22 867
FONDS DE COMMERCE ORSAY	52 000	0	52 000
FONDS DE COMMERCE TRAIT D UNION	330 000	0	330 000
FONDS DE COMMERCE MEN STECK	347 980	30 450	317 530
FONDS DE COMMERCE ARCINTERIM	277 631	0	277 631
FONDS DE COMMERCE ALARYS	499 359	0	499 359
FONDS DE COMMERCE EID	1 003 310	0	1 003 310
FONDS DE COMMERCE CRITER	686 021	0	686 021
FONDS DE COMMERCE EIS HAGUENAU	145 000	0	145 000
FONDS DE COMMERCE SATEM ST SAULVE	312 500	0	312 500
FONDS DE COMMERCE EXESS PACA	2 460 000	0	2 460 000
FONDS DE COMMERCE EXESS ILE DE France	540 000	0	540 000
MALI DE FUSION ALARYS	125 041	0	125 041
MALI TECHNIQUE SIL	692 982	0	692 982
MALI TECHNIQUE MS INTERIM	329 056	0	329 056
MALI TECHNIQUE ARCADINTER	922 867	0	922 867
MALI TECHNIQUE BAT	1 375 668	0	1 375 668
MALI TECHNIQUE BAT PROVENCE	455 900	0	455 900
MALI TECHNIQUE MB SERVICES	828 100	0	828 100
MALI TECHNIQUE ELITE	537 476	0	537 476
MALI TECHNIQUE ET 3000	1 879 897	0	1 879 897
MALI TECHNIQUE ELS	2 164 700	0	2 164 700
MALI TECHNIQUE ALARYS HOLDING	3 433 803	0	3 433 803
MALI TECHNIQUE GI-V	360 162	0	360 162
MALI TECHNIQUE CH-V	323 686	0	323 686
MALI TECHNIQUE MT INTERIM	768 148	0	768 148
TOTAL	20 918 720	30 450	20 888 270

ANNEXE - NOTE N° 07

PRODUITS A RECEVOIR

(décret n° 83.1020 : article 23)

Comptes de tiers

4387 Organismes sociaux à Reevoir	0
4487 Etat produits à recevoir	593
4687 Produits à recevoir sur débiteur et créditeurs divers.....	694 085

Comptes financiers

5187 Intérêts eourus à recevoir	2 449
---------------------------------------	-------

TOTAL 697 127 €

ANNEXE - NOTE N° 08

CHARGES A PAYER

(décret n° 83.1020 : article 23)

MONTANT DES CHARGES A PAYER

MONTANT

EMPRUNTS & DETTES RATTACHEES A LA PARTICIPATION DES SALARIES

168840	Intérêts courus sur emprunts et dettes assimilées	4 049
168820	Intérêts courus sur dettes rattachées à la Participation	92 669

COMPTES DE TIERS

4081	Fournisseurs - factures non parvenues..	247 828
4084	Fournisseurs d'immobilisations, factures non parvenues	0
4088	Fournisseurs - intérêts courus	
4198	R.R.R. à accorder, avoirs à établir	420 260
4219	Salaires à payer	232 594
4282	Dettes provisionnées pour congés à payer	582 153
4284	Dettes provisionnées pour participation des salariés	0
4286	Personnel - autres charges à payer	705 506
4380	Charges à payer aux organismes sociaux	555 293
4486	Charges à payer à l'état.....	2 845 914
4558	Intérêts courus sur comptes d'associés.	
4588	Intérêts courus sur opérations faites en commun avec un G.I.E. associé	
4686	Charges à payer sur débiteurs et créiteurs divers	10 348

COMPTES FINANCIERS

5186	Intérêts courus à payer (banques, étab. financiers et assimilés) ...	3 800
------	--	-------

TOTAL 5 700 414 €

Les intérêts courus des comptes courants, ont fait l'objet d'une facturation au 31/12/2013, concernant les sociétés du groupe sur la base de rémunération de 3 % l'an.

ANNEXE - NOTE N° 09

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(décret n° 83.1020 : article 23)

4860 Charges constatées d'avance	457 948 €
----------------------------------	-----------

ANNEXE - NOTE N° 10

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICE

(décret n° 83.1020 : article 23)

NEANT

ANNEXE - NOTE N° 11

ECARTS DE CONVERSION

(décret n° 83.1020 : article 24)

Au 31/12/2013, il a été comptabilisé un écart de conversion actif d'un montant de 1 355 €, correspondant à la perte de change latente se rapportant à des emprunts en francs suisses

réalisés en 2008 et 2009 auprès du crédit agricole et de L C L, cette perte latente est comprise dans les provisions pour risque pour le même montant.

ANNEXE - NOTE N° 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(décret n° 83.1020 : article 24)

ACTIONS / PARTS SOCIALES NOMINALE	NOMBRE	VALEUR
- composant le capital social au début de l'exercice..	2 541 490	2
- remboursées pendant l'exercice.		
- composant le capital social en fin d'exercice	2 541 490	2

ANNEXE - NOTE N° 13

CREDIT-BAIL

(décret n° 83.1020 : article 53)

CREDIT BAIL MOBILIER

Eléments non significatifs

CREDIT BAIL IMMOBILIER

Néant

ANNEXE - NOTE N° 14

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(décret n° 83.1020 : article 24)

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT
Effets escomptés non échus	0 €
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	204 723 €
DLSI s'est porté caution sur un prêt de trésorerie à la société Dlsi Luxembourg au profit de la BGL BNP PARISBAS pour	100 000 €
Nantissement de fonds de commerce	Voir détail ci-dessous
Nantissement de Titres.....	Néant

1/ Nantissement de fonds de commerce

Le Crédit Lyonnais a nanti le fonds de commerce « ELS » à TAVERNY, en contrepartie du prêt de 2 200 000 €

Montant restant dû au 31/12/2013 : 132 745 €
Pour un montant initial de : 2 200 000 €

Le CIC EST et la BPLC ont nanti les fonds de commerce « EXESS» et « ALARYS » en contrepartie du prêt de 7 250 000 €

Montant restant dû au 31.12.2013 : 3 449 500 €
Pour un montant initial de 7 250 000 €

Le Crédit Agricole a nanti le fonds de commerce de DLSI, en contrepartie d'un prêt de 1 Million d'Euros, la valeur du fonds est de 1 000 000 €.

Montant restant dû au 31.12.2013 : 836 841 €
Pour un montant initial de 1 000 000 €

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties d'actif et de passif

Pour les acquisitions des sociétés GI-V et CH-V, les précédents actionnaires (SERFIV) ont consenti des garanties d'actif et de passif. Une garantie autonome de paiement nous a été remise avec les montants suivants :

Pour GI-V : 75 000 € jusqu'au 30 septembre 2013, 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour CH-V : 75 000 € jusqu'au 30 septembre 2013, 50 000 € jusqu'au 30 septembre 2014 et 25 000 € jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour l'acquisition de MT INTERIM, l'ancien actionnaire (Mr TORIL) a consenti des garanties d'actif passif. Une Garantie bancaire à première demande nous a été remise avec les montants suivants :

Une garantie de 500 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2013

Une garantie de 300 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2014

Une garantie de 200 000 € valable jusqu'au 31 décembre 2015.

DLSI est dépositaire d'un retour à meilleur fortune, concernant sa filiale DLSI GMBH pour un montant de 117 381 €.

ANNEXE - NOTE N° 15
LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(décret n°83.1020 : article 24)

	SA DLSI Luxembourg	DLSI GmbH	PEMSA SA	MARINE INT.	DLSI POLSKA	TERCIO
Capital	300 000	50 000	82 000	100 000	48 000	100 000
Réserves et report à nouveau	3 618 951	- 48 131	2 225 714	- 63 269	371 810	83 846
Valeur brut des titres détenus	3 952 500	50 000	3 339 752	51 000	30 927	100 000
Valeur nette des titres détenus	3 952 500	50 000	3 339 752	51 000	30 927	100 000
Quote-part de capital détenu	100	100	86,5	51	50	100
Avances consenties	0	135 873	0	0	173 843	1 379 530
Avances reçues	1 935 215	0	1 004 901	57 458	0	0
Engagements donnés (*1)	100 000					
Engagements reçus		117 381				
Chiffre d'affaires HT	12 538 499	1 084 275	38 565 432	3 089 378	1 570 067	2 979 576
Résultats	181 786	5 466	998 202	143 447	82 583	65 913
Dividendes distribués	150 000	0	350 541	0	0	0

ANNEXE - NOTE N° 16
ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES
PARTICIPATIONS

Postes	liées	Participations
Participations		7 564 181
Créances sur Participations		1 689 245
Dettes financières	1 508 662	2 997 574
Fournisseurs		0
Clients et comptes rattachés		0
Produits de Participations		500 541
Autres dettes	0	0
Charges financières		105 509
Produits financiers		46 840

ANNEXE - NOTE N° 17

CAPITAUX PROPRES

	Nbre Actions	Capital	Réserves	Provisions réglementées	Résultat Ex.	Capitaux Propres	Dividendes versés
Capitaux Propres au 31/12/2012	2 541 490	5 082 980	9 332 217	134 093	1 056 936	15 606 226	
Augmentation réduction capital sur valeur nominale d'origine	0	0	0			0	0
Affectation Résultat 2012			472 393		- 1 056 936	-584 543	584 543
Résultat 2013				-4 922	3 330 783	3 325 861	
Capitaux propres au 31/12/2013	2 541 490	5 082 980	9 804 610	129 171	3 330 783	18 347 544	

ANNEXE – NOTE N° 18

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Cette information est fournie dans le tableau 2053 ci-joint

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

- France	118 364 190 €
- Union Européenne	5 734 751 €

EFFECTIF au 31/12/2013 2 712 personnes.

Le nombre d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF représente 15 774 HEURES à fin 2013.

ANNEXE – NOTE N° 19

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS

NATURE	01/01/2013		Variation		31/12/2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Charges non déductibles temporairement						
<u>A déduire l'année suivante</u>						
. Participation des salariés	0		0	0	0	0
. Organic	219		201	219	201	0
	387		133	387	133	
. Provision pour perte de change	134		1 355	134	1 355	0
	247			247		
. Ecart de conversion actif		134	134247	1 355		1 355
		247				
. Provision sur titres	86 975		91 224	86 975	91 224	0
<u>A déduire ultérieurement</u>						
. Provision IFC	179		204	179	204	
	307		723	307	723	0
. Autres						
	619	134	632	621	498	1 355
	916	247	682	271	435	
Impôt correspondant (taux 33,33%)					497	
CREDIT IMPOT FUTUR					080	
					165	
					693	

ANNEXE – NOTE N° 20

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En €	Ernst & Young	Account Audit
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés.	37 500	37 500
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0
Total	37 500	37 500

Evènement post exercice.

Aucun événement significatif n'est à noter à ce jour pour l'exercice 2014.

Formulaire obligatoire
article 53 A du Code général

Ne pas reporter le montant des centimes*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise				D.L.S.I.				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
					Consécutives à une évaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste.				
				1	2	3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	3 640	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	19 707 971	KE	KF 1 481 743			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			Dont Composants	M2	KP		KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3	KS		KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements divers *				KV	1 666 584	KW	KX	113 562	
		Matériel de transport *				KY	16 017	KZ	LA	3 904	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	884 885	LC	LD	110 541	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ	170 448		
	Avances et acomptes				LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	2 567 488	LO	LP	398 455		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T		
		Autres participations				8U	10 391 058	8V	8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	576 555	1U	1V 2 767				
TOTAL IV				LQ	10 967 613	LR	LS 2 767				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	33 246 712	ØH	ØJ 1 882 965				
CADRE B	IMMOBILISATIONS			Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
				par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1	2	3	4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ	3 640	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	27 656	LW	21 162 058 1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU	12 202	MM	1 767 944	MN	MO
		Matériel de transport				IV	3 904	MP	16 017	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	24 700	MS	970 726	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours				IY		MZ	170 448	NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE	NF		
TOTAL III				IY	40 806	NG	2 925 136	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations				IØ	2 800 094	ØX	7 590 964	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	579 322	2F	2G	
	TOTAL IV				I3	2 800 094	NJ	8 170 286	NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	2 872 196	ØK	32 257 482	ØL	ØM		

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise D.L.S.I. Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	3 640	EL		EM	3 640	EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	211 899	PF	36 096	PG	27 657	PH	220 338
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst.générales, agencements, aménagements divers	QD	1 179 498	QE	159 380	QF	12 202	QG	1 326 676
	Matériel de transport	QH	15 560	QJ	3 904	QK	3 904	QL	16 017
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	707 694	QM	134 406	QN	24 700	QO	817 400
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III	QU	1 902 753	QV	297 690	QW	40 806	QX	2 160 094	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	2 118 293	ØP	333 786	ØQ	72 103	ØR	2 380 433	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst.gales, agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9			T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am.divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU			NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		D.L.S.I.				Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice ¹	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice ²	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice ³	Montant à la fin de l'exercice ⁴			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art.237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	134 093	TM	TN	4 922	129 171	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB	IC	ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF	IG	IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art.39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	134 093	TS	TT	4 922	129 171	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	134 247	4U	4V	132 892	1 354	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	179 307	4Y	4Z	5A	204 723	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y	34 637		
TOTAL II	5Z	313 554	TV	60 052	132 892	240 714		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		9U	9V	9W	9X			
	Sur stocks et en cours	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur comptes clients	6N	6P	6R	6S			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6T	94 168	6U	351 369	6V	263 551	181 986
	TOTAL III	6X	135 775	6Y	4 248	6Z	7A	140 024
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7B	229 943	TY	355 617	TZ	263 551	UA	322 010
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	7C	677 591	UB	415 670	UC	401 366	UD	691 896
			UE	158 623	UF	263 552		
			UG	4 248	UH	132 892		
			UJ	25 415	UK	6 683		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : D.L.S.I.

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	170 835	UR	170 835	US					
	Autres immobilisations financières	UT	408 487	UV	408 487	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	582 594		582 594						
	Autres créances clients	UX	29 040 177		29 040 177						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY	93 575		93 575						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	97 209		97 209						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 019 026		3 019 026					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	327 999		327 999					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	103 671		103 671					
	Groupe et associés (2)	VC	1 689 244		1 689 244						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	941 452		941 452						
	Charges constatées d'avance	VS	457 947		457 947						
	TOTAUX		VT	36 932 220	VU	36 932 220	VV				
RENOIS	(1)	Montant des									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	16 073 078		16 073 078						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	929 510		423 120		506 390				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	379 200		379 200						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 049 358		1 049 358						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 514 451		5 514 451						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 158 816		9 158 816						
États et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 969 408		6 969 408						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 895 653		2 895 653						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 536 651		4 536 651						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	430 608		430 608						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	27 792		27 792						
TOTAUX		YV	47 964 531	VZ	47 458 141		506 390				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT